

A – GENERALITES

La classe de troisième préparatoire à l'enseignement professionnel s'adresse exclusivement :

- aux élèves actuellement scolarisés en classe de 4^e (hors classe de 4^e SEGPA)
- aux acquis scolaires fragiles mais motivés par la construction d'un projet de formation.

L'objectif est de permettre à ces élèves de se remobiliser et de préparer une orientation positive vers une seconde professionnelle.

Dans ce cadre, l'élève doit pouvoir découvrir plusieurs champs professionnels.

Cette classe ne s'adresse pas aux élèves en grande difficulté scolaire ou en situation de rupture scolaire ni aux élèves qui peuvent suivre avec profit une classe de 3^e de collège.

L'affectation en 3^e préparatoire à l'enseignement professionnel (P.E.P.) est réalisée par l'Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'Education nationale (IA-DASEN).

B – DEMANDE D'AFFECTATION

1) Dossier de demande d'affectation en 3^e préparatoire à l'enseignement professionnel :

Il sera constitué un seul dossier par élève comportant les éléments suivants:

- le dossier de candidature renseigné par la famille, l'élève, l'établissement d'origine et le COP (avis obligatoire y compris pour les établissements privés – contact sera pris avec un COP) ;
- les bulletins scolaires des 2 premiers trimestres de la classe de 4^e ;
- tout document susceptible d'éclairer la commission.

L'ensemble de ces éléments sont à transmettre à la DSDEN du département du collège d'origine avant le lundi 22 mai 2017.

2) Saisie des vœux des élèves :

La saisie est à effectuer à l'aide du tableau Excel joint à cette note.

Les vœux en 3^e préparatoire à l'enseignement professionnel dans le privé ou hors académie ne doivent pas être saisis (se rapprocher de l'établissement concerné pour voir les modalités d'affectation).

Certaines cellules comportent des menus déroulants qu'il convient obligatoirement d'utiliser (cf. consignes du guide de saisie *en page 3 de ce document*).

Ce tableau est à retourner à la DSDEN du département du collège d'origine par courrier électronique **pour le 22 mai 2017**.

Les dossiers complets sont à adresser à la DSDEN **pour la même date**.

3) Critères d'affectation:

Les élèves sont classés et affectés en fonction du barème obtenu (cf. Dossier candidature 3PEP R2017).

4) Affectation et notification :

L'IA-DASEN affecte les élèves après avoir réuni une commission qui examine les demandes et étudie les dossiers. Les notifications sont envoyées aux familles par les DSDEN.

Simultanément, les établissements d'accueil reçoivent les listes des élèves affectés, des élèves classés en liste supplémentaire et les établissements d'origine reçoivent la situation de chacun de leurs élèves.

En cas de non affectation, l'élève est inscrit automatiquement en 3^e dans son collège d'origine.

C – CALENDRIER

Lundi 22 mai 2017	<ul style="list-style-type: none">Date limite de retour à la DSDEN du département du collège d'origine des dossiers complets de demande d'affectation en 3^e préparatoire à l'enseignement professionnel et du fichier Excel dûment renseigné
Mardi 30 mai 2017	<ul style="list-style-type: none">Commission d'étude des dossiers dans chaque département
Mercredi 7 juin 2017	<ul style="list-style-type: none">Commission technique (IEN IO) 3^e préparatoire à l'enseignement professionnel
Mercredi 14 juin 2017	<ul style="list-style-type: none">Commission départementale d'affectation
Vendredi 16 juin 2017	<ul style="list-style-type: none">Envoi aux familles des notifications d'affectation en 3^e préparatoire à l'enseignement professionnel par les DSDEN

D – PERSONNES RESSOURCES :

Personnes ressources	Adresse	Téléphone
ALLIER		
Laure MARQUET-CASSAGNE IEN IO de l'Allier	Château de Bellevue Rue Aristide Briand – CS 80097 03403 Yzeure cedex	04 70 48 02 17
CANTAL		
David BARGEON IEN IO du Cantal	11, place de la paix 15012 Aurillac	04 71 43 44 16
HAUTE-LOIRE		
Madiha HADI IEN IO de la Haute-Loire	7, rue de l'école normale BP 80349 Vals 43012 Le Puy-en-Velay Cedex	04 71 04 57 30
PUY-DE-DOME		
Véronique SURE Division de l'élève et de la scolarité (DDES)	Cité administrative Rue Pélissier 63034 Clermont-Ferrand cedex 1	04 73 60 99 66
Laurent DUBIEN IEN IO du Puy-de-Dôme	Cité administrative Rue Pélissier 63034 Clermont-Ferrand cedex 1	04 73 60 99 38

GUIDE DE SAISIE DES VŒUX 3^e PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Rentrée 2017 -

1) Avant de commencer votre saisie, renommer votre fichier au nom de votre établissement, ajouter "privé" s'il s'agit d'un établissement privé (ex : Candidatures 3PEP Thiers Audembron.xls / Candidatures 3PEP Billom privé.xls).

2) Pour chaque élève, saisir toutes les informations **sans retour à la ligne dans chaque cellule**, laisser simplement un espace entre les mots, **sans espace en début de cellule**.

Pour visualiser toutes les informations contenues dans une cellule, cliquer sur Format, Cellule, Alignement et cocher la case "Renvoyer à la ligne automatiquement".

- Écrire les **NOMS** de l'élève et du responsable légal en **MAJUSCULES** (ex. DUPONT)
- Écrire les **PRENOMS** de l'élève et du responsable légal en **MINUSCULES avec l'initiale en MAJUSCULE** (ex : Pierre, Marie, Pierre-Louis)
- Écrire la date de naissance de l'élève sous forme jj/mm/aaaa (ex : **31/12/2001** et non 31/12/01).
- Certaines cellules contiennent des listes déroulantes préétablies (Cliquer à droite de la cellule puis faire monter ou descendre l'ascenseur selon la longueur de la liste déroulante. Cliquer alors sur le choix retenu)
 - o Colonne D « Sexe » : choisir « M » ou « F »
 - o Colonne F « Civilité Responsable » : choisir « Monsieur » ou « Madame »
 - o Colonnes Q, R et S « vœu 1 », « vœu 2 », « vœu 3 » : choisir l'établissement demandé

AMBERT B. Pascal (63)	ISSOIRE H. Sainte-Claire-Deville (63)
AURILLAC J. Monnet (15)	LE PUY C & A Dupuy (43)
AURILLAC R. Cortat (15)	LE PUY J. Monnet (43)
BRASSAC-LES-MINES F. Rabelais (63)	MONTLUCON P. Constans (03)
BRIOUDE La Fayette (43)	OPME EREA De Lattre de Tassigny (63)
CLERMONT-FERRAND A. Gasquet (63)	PONT-DU-CHÂTEAU P. Boulanger (63)
CLERMONT-FERRAND C. Claudel (63)	RIOM P.J. Bonté (63)
CLERMONT-FERRAND M. Curie (63)	SAINT-ELOY-LES-MINES Desaix (63)
CLERMONT-FERRAND R. Claustres (63)	SAINT-FLOUR Haute-Auvergne (15)
COMMENTRY G. Vincent (03)	THIERS G. Tillion (63)
CUSSET A. Londres (03)	VARENNES-SUR-ALLIER Val d'Allier (03)
CUSSET V. Larbaud (03)	YSSINGEAUX E. Chabrier (43)
GANNAT G. Eiffel (03)	YZEURE J. Monnet (03)
	NEANT

Attention : les vœux dans le privé ou hors académie ne doivent pas être saisis (se rapprocher de l'établissement concerné pour voir les modalités d'affectation).

Exemple : si un élève demande en vœu 1 une 3PEP privée et en vœu 2 une PEP publique, son vœu 2 doit être saisi comme un vœu 1 dans le fichier.

En cas d'absence de vœu 2 et/ou de vœu 3 : choisir **NEANT**.

- Colonne T et V « avis établissement » « avis COP » : choisir dans la liste déroulante entre « Très favorable », « Favorable », « Réserve » ou « Défavorable ».
- Certaines cellules sont automatisées (U, W, X) :
L'insertion des points du barème (colonnes U et W) et les calculs (colonne X « sous-total ») sont automatisés dans le tableur.
- **la colonne Y ne doit pas être renseignée** : elle le sera après étude du dossier par la commission départementale prévue à cet effet.

3) Retourner le fichier par courrier électronique **pour le 22 mai 2017** dernier délai à la D.S.D.E.N. du département du collège d'origine

4) Si aucun élève de l'établissement ne souhaite d'affectation en 3^{ème} prépa-pro, retourner un message mail indiquant un **état NEANT**.